

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
chez MM. HAYAT-LAPIERRE et Co.
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Octobre 1881.

MEETINGS RÉPUBLICAINES.

Une nouvelle mode républicaine tend à s'établir à Paris, et aura bientôt gagné les grandes villes de province.

Quand nous disons une nouvelle mode, nous ne disons pas absolument juste, car c'est au fond une reprise des procédés de l'époque de la Terreur.

Des citoyens se rassemblent au nombre de plusieurs milliers, font comparaître devant eux un républicain, le jugent et le condamnent — car les tribunaux de cette sorte ne connaissent que la condamnation.

Dimanche, il s'agissait du républicain Lullier, personnage moins que recommandable, accusé d'avoir trahi la Commune.

Nous ne discutons pas les infamies relatives dont il a pu se rendre coupable.

Ce qui nous préoccupe, c'est l'agitation qui se manifeste dans les bas fonds de la République; c'est cette épidémie de mises en accusation qui du grotesque tend à glisser jusque dans le sang, comme le disait Adolphe Thiers.

Le régime républicain a ce caractère déplorable que la politique remue profondément le vase populaire et la fait remonter constamment à la surface.

Les meetings républicains chez nous sont toujours les signes précurseurs d'un mouvement révolutionnaire.

C'est 1793, c'est le 18 octobre 1870, c'est la Commune en 1871.

C'est la politique des républicains qui politiquement au lieu de travailler.

C'est ce qu'on pourrait appeler la politique malsaine du lundi.

Les gens sérieux, les travailleurs véritables ne prennent pas part à ces orgies démocratiques.

Elles sont la spécialité des énergumènes découverts.

Mais c'est une maladie essentiellement

contagieuse, et dont les conséquences ont toujours été terribles en France.

Après avoir jugé Lullier, on va juger Ferry et Gambetta, on jugera Grévy.

Il n'est pas un républicain qui soit capable de rester debout devant cette marée montante, et Louis Blanc et Clémenceau seront renversés comme les autres.

Est-il un gouvernement qui puisse résister à cet enivrement démagogique?

Si M. Gambetta arrive au pouvoir, il sera obligé de raccourcir immédiatement les brides de la liberté pour contenir la « populace ».

Et il en peut résulter que la machine éclate.

République et liberté sont deux termes incompatibles.

Voilà où nous en sommes.

Chronique générale.

Le gouvernement s'est préoccupé des menaces de meetings qui ont été faites dans les dernières réunions publiques. Il est décidé à interdire tout rassemblement qui aurait lieu sur la voie publique.

Les élections sénatoriales. — Nous pouvons affirmer que les élections pour le renouvellement du dernier tiers du Sénat sont fixées au 18 décembre.

Cette résolution a été prise par le conseil des ministres hier matin.

En conséquence, le décret paraîtra à l'Officiel le 3 novembre.

Plusieurs interpellations auront lieu au Sénat, au sujet des affaires d'Afrique et de la politique intérieure.

L'Intransigeant publie une lettre de Tunis démentant les allégations de l'Événement

à son sujet; l'auteur déclare qu'il assignera l'Événement devant les tribunaux; il offre à l'Intransigeant de lui communiquer une série de notes relatives aux affaires de Tunisie. L'Intransigeant accepte.

Les délégués des comités anti-opportunistes se sont réunis pour organiser un meeting dans lequel sera jugée publiquement la conduite de M. Gambetta depuis le début de la question tunisienne.

La Justice dit que si le ministère essayait de se dérober, on saurait retrouver les responsabilités.

La République déclare qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter des discours tapageurs prononcés à la salle Rivoli et à l'Elysée-Montmartre; c'est là un des côtés comiques de la politique, qui n'est nullement déplaisant.

M. l'évêque de Luçon, qui devait présider le banquet royaliste de La Roche-sur-Yon le 6 octobre, vient d'être mandé à Paris, par le ministre des cultes, pour le 6 octobre.

M. Jules Ferry, vivement impressionné des accusations de tripotages financiers à l'adresse de certains fonctionnaires, a déclaré « qu'un exemple était nécessaire. »

M. Jules Simon a annoncé qu'il se chargerait d'interpeller le gouvernement sur la politique suivie pendant les vacances parlementaires, et qu'il produirait à la tribune la preuve de certains faits qui ne sont pas de nature à concilier au cabinet la confiance du Sénat.

Dans les ministères de l'intérieur, des finances, de la guerre et des affaires étrangères, ordre formel a été donné, sous peine de révocation, de ne fournir aucun renseignement et de ne faire aucune communication aux journalistes qui se présentent pour avoir des nouvelles. L'accès des bureaux a été rigoureusement défendu à toute personne étrangère à l'administration.

La Tribune, de Berlin, publie une série d'informations desquelles il résulte que

M. Gambetta aurait promis à un envoyé moscovite, qu'on suppose être Sabouroff, d'obtenir des Chambres que la République participe aux mesures contre les révolutionnaires, réclamées par la diplomatie des cours du Nord. M. Gambetta voudrait ainsi rendre le gouvernement russe favorable à ses vues ultérieures sur la présidence de la République.

On a l'intention, dans le parti socialiste, dit l'Estafette, de créer un comité national qui, siégeant à Paris, représenterait les diverses régions de la France.

La circulaire que M. Jules Ferry a adressée aux préfets pour leur prescrire de supprimer dans le plus bref délai les classes communales gratuites annexées à des écoles congréganistes, amène le Siècle à étudier les publications officielles du ministère de l'instruction publique et l'état de l'enseignement primaire dans toutes les communes de France.

Le Siècle constate avec horreur qu'à l'heure présente il y a plus de trente mille institutrices congréganistes et seulement 2,294 institutrices laïques.

Nous retenons ces chiffres, ils montrent les vrais sentiments de nos populations.

Il sera donc bien démontré que la République, en laïcisant brutalement les écoles, est loin d'obéir aux besoins exprimés par les familles; que, loin de repousser les religieuses enseignantes, la France les a multipliées partout, leur marquant une préférence accusée par des chiffres éclatants, et qu'en les chassant, en les vexant de toute manière, on résiste à ce verdict de l'opinion qui s'était manifesté d'une façon sincère et générale.

La laïcisation produit, comme on devait s'y attendre, de déplorables résultats. La Patrie annonce que le remplacement des Sœurs dans les hôpitaux par des infirmières laïques n'est pas entièrement approuvé par les directeurs de ces établissements. A l'appui de son assertion, ce journal raconte qu'à la Pitié un chef de service, indigné de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Elle congédia le plus vite qu'elle put la domestique qui descendit l'aider à quitter sa toilette de bal. Restée seule, elle s'enveloppa de sa robe de chambre et, sans même songer à enlever les fleurs qui couronnaient son front, elle déroula ces minces feuilles qui lui avaient valu de voir Corentin surgir là où elle commençait à pouvoir l'oublier.

Le premier objet que ses yeux rencontrèrent fut son dessin de la Philosophie. Elle le froissa et le jeta sur les bois qui se consumaient dans la cheminée. Ensuite, elle trouva l'acte signé par Zélie. Elle lut: « Je reconnais devoir à ma nièce trois cent dix mille francs... »

— Qu'est ceci? dit-elle stupéfaite. Une raillerie? On aurait pu choisir un autre sujet. La signature est de Zélie, l'acte est écrit par Corentin.

Une seconde feuille écrite aussi par l'avocat lui donna le mot de cette énigme. Elle contenait la copie de l'acte remis à M^{me} Gardelès. La lumière se fit devant les yeux de Miguelle.

— Quelle honte! s'écria-t-elle. Il s'est immolé! Et, maintenant, il me jette cet or au visage!

Un instant elle se demanda si la pièce qui affirmait ses droits n'allait pas rejoindre le dessin sur les charbons. Puis:

— Non, dit-elle, cette femme seule en profiterait. Il est trop tard. Il l'a dit, les fruits empoisonnés sont mûrs!

Enfin, elle déplia un billet.

« Vous voulez être riche, Miguelle. A ce désir, vous avez tout sacrifié. Vous allez être satisfaite. D'ici à peu de temps, M^{me} Gardelès vous appellera près d'elle. Tenez-vous prête à répondre à cette invitation. Votre tante vous comptera votre part d'héritage. Alors, ayant achevé de compléter entre vous le rapprochement, vous fixerez votre demeure près d'elle, ou bien, si vous le préférez, vous pourrez revenir offrir encore aux caresses de vos bienfaiteurs le serpent qu'ils ont réchauffé dans leur sein. »

Miguelle regarda longuement ce billet. Des flammes et des larmes se trouvaient en même temps dans ses yeux.

— A quelles humiliations suis-je réservée maintenant? se disait-elle.

Elle pencha la tête et soupira:

— Le châtimeur n'exécute-t-il pas la faute?

Et, du fond de sa conscience, une voix monta qui lui répondit:

— Non.

Il était temps que M. Le Tianec pût enfin réussir dans la mission dont il s'était chargé. Le désastre qui le frappait ne devait pas demeurer dans le secret.

Sur le cher logis des aïeux fut écrite cette phrase qui renferme parfois tout un poème de douleur: « Maison à vendre. »

Ceux qui l'aperçurent s'étonnèrent.

— Quoi! M. Le Tianec va quitter son hôtel?

La réponse ne se fit pas attendre.

— M. Le Tianec est ruiné.

— Ruiné! Lui!

Pendant quelques jours, la nouvelle fut controversée, tant le fait paraissait invraisemblable. Les habitudes de l'avocat protestaient d'avance contre toute supposition malveillante. L'ordre, vertu héréditaire chez tous les siens et qui, en lui, semblait s'être encore développée, ne permettait pas même de croire à une imprudente gestion. Cette belle fortune, ces élégances de haut lieu, ces richesses qui réjouissaient à la fois les yeux et la pensée, tout, jusqu'aux libéralités promises d'avance à chaque souffrance, tout venait sombrer dans un naufrage immédiat et inexplicable. Ainsi un beau vaisseau qui voguait doucement sur une mer paisible, trouve soudain un courant fatal et disparaît en un instant, sans que, dans l'air, ait passé même un souffle d'orage.

On se perdit en conjectures. L'empressement mis par M. Le Tianec à réaliser cette fortune qui lui échappait, augmentait encore l'étonnement.

Aux questions, aux allusions, aux témoignages de sympathie, Corentin répondait par un serrement de main, par un sourire, par un affectueux remerciement. Quand les marques d'intérêt venaient à descendre vers Geneviève, c'étaient des pleurs qu'elles provoquaient. Mais, de la vieille servante comme du maître, les lèvres demeuraient scellées sur la cause de ce malheur.

On finit par croire que le jeune homme était compromis dans la faillite de quelque maison de banque et que la crainte de révéler un déshonneur ou d'augmenter des difficultés lui imposait cette sévère discrétion. On chercha dans les journaux les noms des maisons en détresse. On en trouva beaucoup; hélas! les désastres de ce genre ne sont pas rares. Mais sur laquelle de ces maisons détruites devaient se porter les soupçons? Nul ne pouvait le dire.

Une impression vive et pénible se produisit donc dans le public angevin. Mais il était un foyer où la triste nouvelle devait être accueillie comme celle d'un malheur personnel. Sans retard, elle y fut annoncée par Corentin lui-même qui ne pouvait laisser aux bruits du dehors le temps d'instruire ses plus intimes amis.

La stupefaction et les larmes répondirent à un

la manière dont les surveillantes laïques remplissaient leurs devoirs, se laissa emporter jusqu'à dire à l'une d'elles, en pleine salle :

— Madame, votre place serait plutôt sur les trottoirs de Paris qu'au chevet des malades !...

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Paris, 3 octobre 1881.

La création d'une grande Compagnie foncière, au capital de 100 millions, sous le titre de Compagnie Foncière de France et d'Algérie, par le groupe du Crédit foncier et du Crédit Lyonnais, est un événement qui a sa signification au point de vue politique et économique. C'est sur cette Compagnie que se concentre aujourd'hui l'attention du monde des affaires, et il y a tout lieu de croire que la nouvelle venue va faire parler d'elle à Paris et en province, ses opérations devant s'étendre dans toute la France.

Au point de vue politique, cette grande création est un bon symptôme parce qu'elle indique qu'on s'attend à une période de calme où les grandes entreprises pourront se développer sans encombre. Au point de vue économique, il y a là l'indice de besoins nouveaux auxquels on veut donner satisfaction.

Comme Paris, la province ressent le besoin du bien-être; aux vieilles habitations séculaires si peu confortables, et, avouons-le, si souvent malsaines, on voit peu à peu succéder des constructions nouvelles mieux conçues; les vieilles rues étroites, tristes et humides, disparaissent pour faire place à des boulevards bien aérés. La province entre avec méthode dans le grand mouvement inauguré à Paris, sous l'Empire, et qui, pendant quelques années, s'était trouvé paralysé par son excès même.

Telle est en partie la raison d'être de la Compagnie Foncière de France, fondée au capital de cent millions. Son Conseil d'administration est presque entièrement composé d'administrateurs du Crédit Foncier, du Sous-Comptoir des Entrepreneurs et du Crédit Lyonnais.

La Compagnie Foncière de France s'occupe de toutes les opérations se rattachant à la propriété immobilière.

Sachant, par l'exemple d'anciennes Compagnies, quels sont les écueils à éviter, elle ne fait d'entreprises qu'avec méthode et prudence.

Apportant de grandes affaires au Crédit Foncier et au Sous-Comptoir des Entrepreneurs, elle en reçoit naturellement elle-même l'appui le plus solide. De plus, une entente en vue de grandes participations s'est établie entre la nouvelle Compagnie et la Société Foncière Lyonnaise, patronnée par le Crédit Lyonnais.

Par le fait de ce loyal concert, les deux Sociétés ont, dans un cas donné, une force sans précédent, et elles peuvent agir puissamment sur le marché des immeubles de la capitale, en lui imposant la modération et le calme et en prévenant de regrettables exagérations.

Nous sommes heureux de voir surgir de semblables créations. Cela prouve mieux que toutes les théories la puissante vitalité de notre pays et l'intérêt qu'il porte à tout ce qui contribue au développement de la richesse nationale.

tel avoué. Les sentiments les plus puissants furent invoqués pour arracher à l'avocat le secret qu'il prétendait garder.

— Sommes-nous des étrangers? Votre confiance en nous est-elle amoindrie? Quand un coup si rude vous atteint, nous avons le droit de connaître la main qui vous frappe.

— Oh! vous qui m'êtes si chers, aimez-moi davantage, mais ne m'interrogez pas. Mon secret me suivra dans la tombe. Il est de ceux qui demeurent inviolés.

Ni M^{lle} Le Huédec ni le vieux général n'obtinrent d'autres paroles.

Miguel, instruite depuis deux jours, n'assistait pas à l'entretien. A la vue de Corentin, elle avait trouvé le moyen de disparaître.

Toutefois, elle dut bientôt renoncer à ce genre d'habileté. Le baron et la jeune femme ne pouvaient voir leur cher Corentin dans l'épreuve sans l'entourer de toutes les délicatesses qu'inspire l'affection. Si l'avocat se refusait aux confidences, il pouvait du moins accepter d'être l'objet de toutes les attentions. M^{lle} Le Huédec n'avait plus rien à craindre. Elle connaissait assez Miguel pour se dire que la jeune fille n'accepterait pas un fiancé pauvre et humilié. Recevoir Corentin! aider, consoler Corentin! On n'entendait plus que ces paroles dans la maison de la rue David. Pour plaire à leur ami, les enfants eux-mêmes

ALGÉRIE et TUNISIE.

Tunis, 3 octobre.

L'incendie de la gare d'Oued-Zergua et le massacre des employés sont confirmés. Le colonel Debord est parti le 1^{er} octobre avec six compagnies, il a suivi la voie jusqu'à Deja; il a été attaqué à son retour par un millier d'insurgés qui ont fait dérailler la machine; il a tenu jusqu'à sept heures du soir; il est revenu à Madjelbab par un train envoyé de Oued-Zergua. Des renforts ont été envoyés.

Ali-Bey est toujours à Testour. Les communications avec Bizerte sont rétablies.

Le chef de gare d'Oued-Zergua a été tué avec neuf employés; son corps a été brûlé par les insurgés, puis ramené et inhumé à Tunis; un seul employé a été sauvé.

Le *Télégraphe* reçoit de Tunis une dépêche lui donnant des détails sur le massacre d'Oued-Zergua; les Arabes ont dressé un immense bûcher dans lequel ils ont jeté, après les avoir horriblement mutilés, leurs victimes; le chef de gare a été brûlé vif.

Le *Temps* confirme les renseignements du *Télégraphe*.

Une autre dépêche annonce que M. Roustan, accompagné des consuls anglais et italien, a quitté Tunis pour prendre part à l'enquête qui doit avoir lieu sur le massacre d'Oued-Zergua.

Les autorités tunisiennes cherchent à protéger les Arabes soupçonnés d'avoir participé à ce massacre; aucune arrestation n'a encore été effectuée.

On lit dans le *Temps*: « L'expédition contre Kairouan est imminente; tous les préparatifs sont achevés et l'on pense que les mesures d'exécution seront en pleine vigueur le 12 octobre. Le général Saussier prendra en personne le commandement de la colonne de Zaghuan. »

Le correspondant du *Télégraphe* constate le désarroi qui continue à présider à l'organisation des colonnes expéditionnaires.

Le général Lewal, ancien directeur de l'École de guerre, est envoyé en Algérie.

On se dispose, les grandes manœuvres étant terminées, à faire des envois de troupes considérables en Afrique. Nous croyons savoir que le ministre de la guerre vient de réquisitionner, dans ce but, des wagons de 3^e classe à la Compagnie de l'Ouest. C'est ce qui explique pourquoi, ces jours derniers, les voyageurs ayant pris des billets de troisième ont été admis dans des wagons de seconde classe, au départ de Paris. Il s'agirait, dit-on, d'un convoi de 30,000 hommes.

Un journal d'Alger, le *Petit Colon*, publie la lettre suivante, qui lui a été adressée par un officier attaché à l'une des colonnes qui opèrent dans le Sud de la province d'Oran:

avaient des inventions naïves.

Presque chaque jour M. Le Tianec venait s'asseoir à la table de la famille. Sa main tendait les mets à Miguelle placée bien loin de lui; son regard rencontrait sans cesse celui de la jeune fille: si Miguelle laissait avec effort tomber quelques paroles, Corentin lui répondait.

— Quand donc cessera mon supplice? se disait-elle. Mon Dieu! que cette femme est lente à m'appeler!...

Quant à lui, jamais une plainte ne sortait de ses lèvres. Le chagrin n'avait donné à son visage qu'une plus grande expression de recueillement. Il semblait que sa voix fût devenue encore plus pénétrante et sa physionomie plus noble: le malheur, loin de le courber, le grandissait de jour en jour. Ainsi fait l'aigle surpris par l'ouragan. Le regard au ciel, il ouvre ses ailes, et, perlé sur le souffle même de la tempête, il monte, jusqu'à ce qu'il trouve une région pure où il plane au-dessus des éléments troublés.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

Monsieur le rédacteur en chef,

J'espère que vous ferez bon accueil aux protestations indignées d'officiers en colonnes dans le Sud oranais, colonnes bien plus pénibles que les marches militaires en Tunisie, ce beau pays, plein d'eau, de frais ombrages, de lignes ferrées et télégraphiques, rempli de villes et villages, de points nombreux de ravitaillement! — le grenier de Rome!

Vous le savez déjà, pour les colonnes de Tunisie, la campagne compte double dans les années de services. Elles ont encore l'indemnité extraordinaire de 2 fr. 30 par jour pour vivres, la franchise postale, le télégraphe de fer, dit de campagne, les mulets, comme moyens de transport.

Et sans compter les décorations, les propositions hors tour, l'avancement.

Tandis que nous, qui trimons dans le Sud et naviguons sans eau dans le désert, depuis le 25 août, entre Mécheria, le Kreider, Chellala et Géryville, nous qui avons eu des combats de Monalak, de Mekane Sidi-Cheick, de Madena, du Kreider, de Kral-fallah (combats auxquels pas un seul blessé n'a survécu, faute de soins);

Nous qui avons souffert de la soif, de la faim, de la fièvre, de l'insolation, sous un soleil brûlant et dans une atmosphère marécageuse;

Nous qui avons perdu au combat nos effets, surpris à l'arrière-garde par les maraudeurs ennemis, pendant que nous nous battions;

En fin de compte, nous verrons notre campagne compter, comme si nous étions restés en garnison à Oran ou à Alger;

Nous n'avons droit à aucune indemnité de pertes;

Nous payons les vivres deux ou trois fois plus cher;

Nous n'avons droit à aucune indemnité extraordinaire;

Nous écrivons des lettres que nous affranchissons;

Les lettres qui nous sont adressées n'arrivent pas, faute de service postal bien établi;

Nous restons sans nouvelles de nos familles, faute de télégraphe de campagne.

Faute de payer et de Trésor aux colonnes, les officiers sont obligés d'avancer la solde de leurs hommes.

Si les capitaines, montés par la loi, le sont réellement, c'est qu'ils ont acheté leurs chevaux de leurs deniers et qu'ils les nourrissent à leurs frais!

Si nos blessés sont tous morts, c'est faute d'ambulances bien organisées, faute de lits et de voitures de blessés et même de médecins.

Si les distributions de vivres sont mal faites, si les convois ont été mal dirigés, c'est faute d'intendants aux colonnes! Nous n'y avons pas un seul sous-intendant ou adjoint.

Faute de transports suffisants, les soldats payent le vin (quand ils en trouvent) 20 sous le litre, et quel vin!

Faute de transports, les soldats sont restés quatre mois en guenilles, sans souliers, sans pain, bivouaquant et marchant!

Si, pour partir en colonne, forcés d'abandonner nos femmes et nos enfants dans les villes exposées, nous les renvoyons en France, on leur refuse le passage gratuit: à des familles d'officiers français!

La France ne sait pas que ses fils, soldats et officiers, font la guerre à LEURS FRAIS et à leurs dépens, et nous vous saurons gré de le lui apprendre.

Recevez, etc.

Un officier des colonnes du Sud.

Etranger.

Quoique le choléra ait fait son apparition à Aden, la garnison anglaise va y être considérablement renforcée. Les commissaires britanniques ne s'entendent plus avec le nouveau ministère égyptien, parce que les réductions dans l'effectif de l'armée n'ont pas été faites. De son côté, le khérédine ne veut pas mécontenter les officiers. Un délégué du ministère des affaires étrangères de Berlin est arrivé à Alexandrie.

Le prince de Bismark a déclaré avec la plus grande énergie à lord Amthill que rien ne serait changé en Turquie et que l'Allemagne continuerait à adhérer scrupuleusement aux stipulations du traité de Berlin. Il a dit également que l'Europe ne permettrait pas à l'Angleterre de s'emparer de l'Egypte.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 octobre.

Grande lourdeur sur nos fonds d'Etat, bonne tenue des valeurs seulement, quelques-unes ont même progressé d'une manière sensible. Le 3 0/0 cote 84.60.

Le 5 0/0 au comptant tombe à 115.95 et à terme il se tient à 116.50. Les fonds étrangers sont lourds.

L'italien cote 90.55. On demande le Turc à 15.95.

Le Crédit foncier, ainsi que nous l'avons déjà constaté plusieurs fois, suit une marche ascendante, on se tient ferme à 1,745. Les obligations Communales 4 0/0 sont l'objet de nombreuses demandes.

Nous prévenons nos lecteurs que le Comptoir industriel de France et des colonies, 10, rue des Pyramides, à Paris, recevra jusqu'au 6 courant exclusivement les demandes d'obligations des Messageries fluviales de Cochinchine dont le prix est de 280 fr. et le revenu de 6 0/0.

On sait que l'Etat a accordé à cette entreprise

une subvention de 4,500,000 fr. C'est donc un placement de premier ordre.

Bonne tenue de la Société française financière aux environs de 997.50. Cette valeur ne se faisant qu'au comptant reste en dehors des coups de la spéculation.

La Banque nationale a été très-démolée par que des offres se soient produites, les détenteurs de ces titres les gardent en portefeuille.

La Franco-Algérienne s'échange couramment à 515. Le Crédit de France qui avait fait à la fin de la semaine dernière vient de se relever à 805. L'action du Crédit général français est tenue avec vigueur à 840. Signalons l'activité croissante des ordres d'achats sur la Banque transatlantique à 630.

La Banque de Prêts s'est échangée à 625. La Société nationale d'exploitations de Mines a des demandes à 630.

Parmi les actions de Chemins de fer, on se plait à prédire le plus grand avenir aux actions d'Alsace Rhône qui ont déjà atteint 502.50. Ce placement est le plus solide et le plus actif. L'obligation est très-recherchée à 313.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un de nos abonnés a reçu une lettre républicaine, anonyme bien entendu, avec un petit papier imprimé dont l'en-tête est conçu en pur style *Marque*, et enfin une *Lanterne d'Arlequin* enrichie d'annotations telles que l'en-tête susvisé peut en donner l'idée.

Cette *Lanterne*, n^o 27, — 2 octobre, contient un article sur la nouvelle organisation laïco-obstétricale de l'hospice de Montreuil-Bellay.

L'épistolier anonyme a cru faire son envoi à l'auteur de l'article. Il s'est trompé. Mais il est bien aimable de faire reluire l'*Arlequin*. L'idée a du bon et il convient de l'en remercier.

L'*Arlequin* est en effet un excellent croquet de suspension et d'exhibition pour certains produits de la fécondité républicaine. Avantage énorme, et qui portera ses fruits tôt ou tard; pour siffler, il lui suffit d'être vrai.

Donc, un bon point à qui de droit.

Il est regrettable seulement qu'une plume trempée dans une encre aussi distinguée se résigne à garder l'anonyme et qu'elle enfouisse dans le troisième dessous de la poste aux lettres les arabesques qu'elle distille avec tant d'aisance.

Si elle daignait les confier à la presse du crû et qu'on eût le temps de lui répondre — en supposant que les petits papiers fussent maniables avec les doigts — on pourrait lui procurer du plaisir.

Quelques erreurs de noms ont été commises dans la dépêche annonçant des changements dans la magistrature du ressort. Nous rectifions.

M. Le Mare, substitut du procureur général à Angers, est nommé avocat général à Caen.

M. Bordeaux-Desbarres, juge d'instruction à Argentan, est nommé président du tribunal de Segré.

Deux réservistes du 125^e de ligne sont morts dans le département de la Vienne pendant les manœuvres de brigade.

Aux termes du décret du 4 août 1855, les possesseurs de chiens doivent, du 1^{er} octobre de chaque année au 15 janvier suivant, faire à la mairie une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Cette disposition ne s'applique qu'aux faits nouveaux et aux modifications qui ont pu se produire dans le courant de l'année écoulée.

Sont passibles d'un accroissement de taxe le contribuable qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'a pas fait de déclaration, et celui qui a fait une déclaration incomplète ou inexacte.

Dans le premier cas la taxe est triple, et dans le second elle est double.

Le changement de résidence du contribuable hors de la commune rend une nouvelle déclaration obligatoire.

La brillante étoile qui frappe en ce moment tous les regards et qui resplendit pendant toute la soirée à l'est, puis au sud-est, est Jupiter. Cette belle planète se lève à 7 h. 24 m., et passe au méridien à 2 h. 25 m. du matin.

L'astre de première grandeur également, mais inférieur à Jupiter, que l'on remarque

à une certaine distance à sa droite, est Sa-
turne; il le précède de moins d'une heure
vers l'ouest, se lève à 6 h. 53 m. et passe
au méridien à 2 heures.

Au-dessus de Jupiter scintillent les Pléi-
ades.

On vient de découvrir aux Etats-Unis
une cinquième comète, par 13 h. 28 m.
d'ascension droite et 3° 27' de déclinaison
boréale, dans la constellation de la Vierge.

Les vendanges sont à peu près terminées
dans le midi de notre département, dit le
Journal d'Indre-et-Loire. Elles sont loin d'a-
voir produit la quantité que l'on espérait.
Quant à la qualité, elle ne laisse rien à dési-
rer.

Le prix des vins a baissé légèrement.
On parle dans ces contrées de 80 à 100
francs.

PROCÉDÉS COMBIER.

Nous lisons dans le *Courrier d'Angers*:

« On nous signale un fait que nous ne
saurions passer sous silence, car l'opinion
publique doit être édifiée sur le libéralisme
de l'administration républicaine.

Le 25 septembre dernier avait lieu l'as-
semblée de la commune de Douces. Quinze
jours environ auparavant, les aubergistes de
cette commune adressèrent à la sous-préfec-
ture de Saumur des demandes afin d'obtenir
l'autorisation de tenir leur débit ouvert ce
jour-là jusqu'à minuit.

Les pétitions, régulièrement visées par
le maire de la commune, étaient au nombre
de dix. M. Combiere, maire de Saumur, fai-
sait alors l'intérim de la sous-préfecture. Il
digna accorder à neuf des pétitionnaires
l'autorisation demandée. Il refusa impitoya-
blement la demande du dixième.

Il devait y avoir un motif grave pour
un pareil refus. Pourquoi cette exception?

De nouvelles démarches furent faites et
M. Combiere fit répondre qu'il avait refusé
l'autorisation à M. Louis Laigneau parce
que celui-ci avait porté les bulletins de M.
Berger.

L'aveu était cynique. Il est vrai qu'il
fallait bien trouver une raison pour expli-
quer cet inique procédé.

Que fit M. Laigneau? Il était inutile de
chercher à obtenir justice. Il se contenta
donc de faire prévenir à son de caisse sa
clientèle que son débit ne pourrait rester
ouvert que jusqu'à dix heures.

Les habitants de Douces ont fait bonne
justice des procédés de l'administration, et
toute la journée le débit de M. Louis Lai-
gneau n'a pas désempli. A dix heures moins
cinq minutes, tous les consommateurs se
retiraient, sans qu'il ait été nécessaire de les
prévenir, afin d'éviter tout embarras au
propriétaire du débit.

A Douces, les choses ont tourné à la
confusion de l'administration. Mais il n'en
est pas moins vrai qu'il est utile de signaler
à l'opinion les procédés politiques indélicats
du parti qui est au pouvoir.

M. Combiere a des prétentions au libé-
ralisme, et voilà comment il agit. M. Com-
biere a prouvé en la circonstance que ses
prétentions sont tout simplement celles d'un
farceur.

ANGERS.

Dimanche, pour célébrer le 61^e anniver-
saire de la naissance du comte de Cham-
bord, des royalistes de Maine-et-Loire se
sont réunis à Angers, au nombre de 600,
dans un banquet installé dans la vaste cour
qui précède les ateliers de M. Bourichet,
sculpteur.

Plusieurs toasts ont été portés par M. le
vicomte de Maquillé, président; par M. de
Kernaëret, par M. le comte de Quatrebar-
bes, par M. Maurice d'Andigné. Enfin M.
Hervé-Bazin a développé, dans un très-re-
marquable discours, le programme monar-
chique.

Le discours de M. Hervé-Bazin offre ac-
tuellement un intérêt particulier. Cet orateur
a les qualités maîtresses de l'art de parler
et, ce qui est mieux, il possède les questions
qu'il traite; il sait le langage qu'il faut tenir
à ce siècle de raison qui doute et qui cher-
che. Jetant en passant l'argument du cœur,
il s'attache à l'esprit pour le convaincre et sa
parole précise, servie par une belle voix, at-
teint le but qu'elle poursuit. Les applaudis-
sements répétés de l'assemblée ont juste-
ment récompensé l'orateur.

BRESSUIRE.

Hier, il y a eu également un banquet
légitimiste à Bressuire. Plus de 2,000 per-
sonnes y assistaient sous la présidence du
marquis de la Rochejacquelein, qui a pro-
noncé un magnifique discours. Divers toasts
ont été portés au Roi et à la France par
M. Bourgeois, député, Mayol de Luppé et
de Charette.

Notre honorable correspondant, M. Sour-
deau, de Saumur, nous a transmis, trop tard
pour pouvoir les insérer aujourd'hui, les dis-
cours qui ont été prononcés hier à ce ban-
quet. Disons seulement qu'ils ont provoqué
un enthousiasme extraordinaire et que les
noms des orateurs, M. de la Rochejacque-
lein, de Charette et de Luppé ont été procla-
més chaleureusement par les 2,000 convives
qui se sont séparés aux cris de: *Vive le Roi!*
Vive la France!

CHINON.

L'hospice de Chinon fêta le 29 septem-
bre le centième anniversaire de l'une de
ses malades. Jeanne Collier, femme Blanc,
est née à Collonges, dans le département de
l'Ain, le 17 août 1780. Entrée au service de
la famille de Costa en 1799, elle a connu le
marquis de Costa de Beauregard, l'auteur
de *l'Histoire de la Savoie* et l'ami intime de
Joseph de Maistre. Elle a aussi connu et
servi le fils de ce dernier, M. Victor de
Costa, qu'elle n'a quitté qu'à sa mort. Elle
a vu naître le marquis Léon de Costa dont
la mort, en 1865, a été un deuil pour la
Savoie. Elle a tenu sur ses genoux le mar-
quis Albert de Costa de Beauregard, auteur
d'un remarquable ouvrage: *L'Homme d'au-
trefois*.

La fidèle et dévouée domestique fut char-
gée des fonctions de femme de charge dans
la maison de Costa, ayant mission de sur-
veiller la conduite et de diriger les occupa-
tions des nombreux domestiques de ses
maîtres, qui ont toujours fait l'éloge de sa
bonté et de son équité.

En 1877, M. Léon de Costa quitta le
château de Champigny pour retourner en
Savoie, laissant son ancienne servante chez
son fils, avec une pension plus que suffi-
sante.

Nous passerons sous silence les raisons
qui firent placer Jeanne Collier à l'hôpital
de Chinon, en qualité de pensionnaire, en
avril 1877.

A l'approche de sa centième année, M^{lle}
la marquise de Costa, craignant que sa pré-
sence ne hâtât la fin de Jeanne Collier, vou-
lut du moins qu'on célébrât l'anniversaire
de sa naissance. Grâce à sa générosité, tous
les vieillards de l'hôpital prirent part à la
fête. Repas copieux, gâteries et châtiments,
vin, gâteaux, liqueur, tabac à priser et à
fumer, ils eurent tout à discrétion. C'était
un spectacle touchant de voir la gaieté de ces
pauvres gens.

Ce jour-là était aussi celui de la fête de
Saint-Michel, patron de l'hospice. Tout le
clergé de Chinon, ayant à sa tête M. l'abbé
Durand, vicaire général, alla visiter la vé-
nétable centenaire, étendue sur un lit orné
de fleurs et de verdure. C'est d'une voix en-
core assurée que Jeanne Collier exprima sa
reconnaissance à tous et recommanda à cha-
cun de prier Dieu pour elle.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

LAVAL.

Samedi dernier, le tribunal correctionnel
de Laval a condamné le fameux Jallier, dont
nous avons raconté l'évasion hardie en
juillet dernier, pour évasion, par bris de
prison, à une année d'emprisonnement, et
le nommé Guillou, son complice, à six
mois. Mais Jallier se moque de cette con-
damnation; il a pris la clef des champs et
il la garde, mettant en défaut toutes les ruses
de la police et les poursuites de la gendar-
merie.

Faits divers.

Une découverte archéologique des plus
importantes vient d'être faite par un marai-
cher dans le petit Rommelsbèrt, près Saint-
Omer, qui, on le sait, était, il y a moins
d'un siècle, une prairie, et qui maintenant
est un des plus vastes étangs de cette con-
trée.

Un chêne de plus de 60 pieds de lon-
gueur, dur comme la pierre et noir comme

l'ébène, a été trouvé à une profondeur d'au
moins 20 pieds; sans trop de témérité, on
peut affirmer qu'il date de plus d'un millier
d'années.

Cette trouvaille historique est appelée à
jeter de la lumière sur une question posée
depuis longtemps:

Est-il vrai que le port Ilius était aux
Sept-Ecluses d'Arques, comme l'ont pré-
tendu certains érudits? — Est-il vrai que le
pays situé entre Saint-Omer et la mer a
été sous les eaux de la mer jusqu'au cin-
quième ou au sixième siècle de notre ère?

A Luzy, dans le département de Saône-
et-Loire, vit une centenaire, M^{lle} veuve
George née Pidault, qui a aujourd'hui cent
seize ans. Elle est venue au monde le 21
avril 1766, c'est-à-dire huit ans avant la
mort de Louis XV.

Son mari, M. George, fut tué par un sol-
dat wurtembergeois au moment de l'inva-
sion en 1814.

Il y a soixante-sept ans qu'elle est veuve;
dans deux ans, il y aura cent ans qu'elle
a été mariée, car elle avait dix-huit ans
quand elle épousa M. George.

Cette centenaire se porte encore fort bien,
jouit de toutes ses facultés et, comme bien
l'on pense, elle aime à raconter son temps
passé.

Bibliographie.

Maître Le Tianec, par M^{lle} MARTHE
LACHÈSE (1).

L'auteur de la *Pupille de Salomon* et du
Mariage de Renée vient de publier un nouvel
ouvrage: *Maître Le Tianec* est un portrait
d'homme. Jusqu'ici, M^{lle} Lachèse s'était plu-
tôt tracé, d'un doigt délicat, de fins portraits
de jeunes filles. En changeant de type, l'au-
teur a modifié sa manière. Les aquarelles
ont fait place à une toile vigoureuse et de
grandes proportions. Le modèle suave des
premiers jours s'est accentué; sur le front
de Corentin, je distingue quelques rides; il
y a de l'angoisse, de l'inquiétude, des déses-
pérances, du mystère dans la vie de ce hé-
ros. Le fond sur lequel se meuvent des per-
sonnages qui font cortège à maître Le Tia-
nec, est parfois sombre et troublé. L'intri-
gue se noue avec force; l'obstacle se dresse
devant l'homme de toute la hauteur d'une
âme magnanime. M^{lle} Lachèse semble éprou-
ver un amer plaisir à accumuler les deuils,
les déceptions, sur les pas du chrétien, cer-
taine d'avance de l'avoir fait assez grand, je
devrais dire assez vrai, pour qu'il reste vic-
torieux du combat de la vie.

Tenter de réduire, dans cet article, les scè-
nes terribles ou charmantes, les incidents
pénibles ou joyeux distribués avec art dans
le vaste cadre que s'est tracé le romancier,
est une tâche difficile. La virilité de l'âme
ayant été l'objectif de M^{lle} Lachèse, il n'est
pas d'écueil que l'écrivain n'ait creusé de-
vant Corentin Le Tianec; mais que le lec-
teur se rassure, aux jours sombres succè-
dent les jours de soleil, aux larmes succède
la joie, l'atmosphère serein qui baigne les
dernières pages du livre repose et fortifie.
On se sent meilleur et plus courageux après
avoir lu M^{lle} Lachèse. Comment pourrait-il
en être autrement?

Imaginez, lecteur, une grande fortune
tombée fortuitement aux mains du vieux
baron de la Jouselière, et, avec l'or inat-
tendu, l'aisance, la joie, l'éclat du foyer de
ce vieillard qui, comme les grands chènes,
a senti l'orage passer sur sa tête blanche. Sa
fille, jeune encore, est restée veuve avec
trois enfants, et c'est à l'ombre du toit pater-
nel qu'elle est venue s'abriter. Et voilà une
famille en paix dont les deuils évanouis sont
presque oubliés en face des têtes blondes et
des voix rieuses des enfants. L'un des hôtes
assidus de cette maison est maître Le Tia-
nec, l'avocat en renom, riche, honoré, inté-
gre. Mais, ô mystère! parmi ses clientes,
une femme lui a confié qu'elle était pauvre
et ruinée parce que sa fortune avait passé à
un inconnu. Où retrouver cet inconnu? Où
chercher le dépositaire infidèle de l'or injus-
tement dérobé? C'est à cette poursuite déli-
cate que s'emploie Le Tianec. Après de lon-
gues recherches, habilement conduites par
M^{lle} Lachèse, Le Tianec demeure atterré. C'est
le baron de la Jouselière et sa fille qui dé-
tiennent à leur insu le patrimoine d'autrui.

(1) Paris, Blériot, 1 vol. in-12.

L'avocat hésite, mais le chrétien n'hésite
pas. Il est riche, il n'a pas de famille, c'est
sa propre fortune qui dédommagera les vic-
times de l'héritage inconsciemment accepté
par le vieux baron, et les derniers jours de
l'aïeul ne seront pas troublés, pas plus que
l'enfance heureuse des orphelins. Le sacrifi-
ce est grand pour Le Tianec auquel il ne
reste plus que son talent et cette joie sans
bornes du bien accompli.

M^{lle} Lachèse, en donnant à son héros tou-
tes les énergies du sacrifice, n'a pas oublié
le vieil adage: « Qui donne aux pauvres
prête à Dieu. » C'est Dieu en effet qui se
charge de récompenser Le Tianec. Une jeune
fille a surpris le secret de cet homme de
bien: elle est riche, de grande naissance,
ornée des dons de l'esprit et du cœur, elle
obtient de porter le nom de Le Tianec.

Ainsi peut se résumer dans ses lignes
essentielles le nouveau livre que met en
vente la maison Blériot, toujours heureuse-
ment inspirée dans ses choix. Mais nous ne
donnons guère dans les lignes qui précèdent
que la trame du roman; la broderie tracée
par l'écrivain sur ce thème élevé nous
échappe: pour la reproduire nous aurions
besoin d'une autre plume, de celle même
qui a signé *Maître Le Tianec*. A. H.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(septembre 1884), à 60 centimes par nu-
méro mensuel. — Quai des Grands-Au-
gustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M.
Edouard Charton) contient, dans son numéro
de septembre, les articles suivants:

Les Étudiants espagnols; — les Épreuves d'É-
tienne (nouvelle); — Maison de Raphaël; —
Lettres et pensées de Channing; — les Bocs de
gaz Siemens; — le Concert forcé; — Petit Dic-
tionnaire des arts et métiers; — Peinture lumi-
neuse; — Collection de boutons; — Memes de
chacal et de chat; — les Régions inconnues du
globe et leurs abords; — l'Œil de la sorcière; —
Une scène de comédie grecque; — les Statues
de Ghiberti; — le Chacal bleu; — Un ustensile
culinaire au moyen-âge; etc.

Dix-huit gravures: — Dessins de Garnier, Sellier,
Schuler, Lechevalier-Chevignard, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr.; départe-
ments, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c.; départe-
ments, 70 c.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. L'Algérie, par Paul Bourde. — II. Chronique
scientifique: La Malaria. — La mort du président
Garfield. — Les Tumeurs érectiles et la vaccina-
tion, par le Dr Gorecki. — III. Dallage artificiel. —
IV. La Variole du Pigeon. — V. Exposition univer-
selle et internationale d'électricité, par A. de Vau-
labelle. — VI. Les Satellites de Mars. — VII. Méca-
nique appliquée, par A. Eloi. — VIII. Des moyens
de fertiliser le sol, par Olivier de Rawton. — IX.
Falsifications du Beurre et moyens de les recon-
naître. — X. Margarimètre. — XI. Pastilles di-
vines.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des
enfants, paraissant tous les samedis, sous
la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-
Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

Marché de Saumur du 1^{er} octobre.

Blé semence (l'ha)	24	Huile de noix	50	120
Blé comm. (l'ha)	24	Huile de chène	50	—
Froment (l'ha)	77	Graine trèfle	50	—
Halle, moy.	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85
Orge	65	Luzerne	780	75
Avoine h. bar.	50	Faille	780	55
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Chir jaune	50	190
— rouges	80	Cirevres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (500 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (à hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1880, 1 ^{re} qualité	225 à 250
Id., 1880, 2 ^e	150 à »
Ordin., env. de Saumur 1880, 1 ^{re}	115 à »
Id., 1880, 2 ^e	105 à »
Saint-Léger et environs 1880, 1 ^{re}	120 à »
Id., 1880, 2 ^e	110 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1880, 1 ^{re}	100 à »
Id., 1880, 2 ^e	95 à »
La Vienne, 1880, 1 ^{re}	90 à »
ROUGES (à hect. 30).	
Sauzay et environs, 1880	» à »
Id., 1880	» à »
Champigny, 1880, 1 ^{re} qualité	» à »
Id., 1880, 2 ^e	» à »
Id., 1880	» à »
Id., 1880	» à »
Varrains, 1880, 1 ^{re}	150 à »
Varrains, 1880, 2 ^e	140 à »
Bourgueil, 1880, 1 ^{re} qualité	160 à »
Id., 1880, 2 ^e	150 à »
Id., 1880, 3 ^e	» à »
Id., 1880	» à »
Restigné 1880, 1 ^{re}	150 à »
Id., 1880	» à »
Chinon, 1880, 1 ^{re}	150 à »
Id., 1880, 2 ^e	140 à »
Id., 1880	» à »
Id., 1880	» à »

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidiétés, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dermatites, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Ploukov, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLEY, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbounetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 748, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 25 —	10 h. 31 matin.	7 39 soir.	8 h. 42 matin.	11 h. 19 matin.
11 15 —	1 17 soir.	4 55 —	11 48 —	10 30 —	11 20 —
4 35 —	7 50 —	11 48 —	10 30 —	11 20 —	10 30 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	6 h. 53 matin.	8 30 soir.
12 14 soir.	3 50 —	10 37 —	11 20 —	11 20 —	11 20 —
6 45 —	10 37 —	11 20 —	11 20 —	11 20 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	84	70	10	Comptoir d'escompte.	1060			C. gén. Transatlantique.	620	5	
3 % amortissable.	86	40	30	Crédit Foncier colonial.	635			Canal de Suez.	3130	20	
3 % amortissable nouveau.	85		35	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1720	65		Société autrichienne.	782	50	2 50
4 1/2 %.	113	25	75	Obligations foncières 1877.	358		1	OBLIGATIONS.			
5 %.	115	95	65	Obligations communales 1879.	445		2	Est.	387	50	
Obligations du Trésor.	511		1	Obligat. foncières 1879 3 %.	445			Midi.	389		
Obligations du Trésor nouvelles.	512	50	50	Soc. de Crédit ind. et comm.	775			Nord.	394		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	431		1	Crédit mobilier.	765		1	Orléans.	388		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	507		2	Est.	830		7 50	Ouest.	388	50	
— 1865, 4 %.	516		2	Paris-Lyon-Méditerranée.	1845		5	Paris-Lyon-Méditerranée.	387	50	
— 1869, 3 %.	403	25	25	Nord.	2100		5	Paris (Grande-Ceinture).	387	50	
— 1871, 3 %.	394		4	Orléans.	1870		5	Paris-Bourbonnais.	389	50	
— 1875, 4 %.	520		1 50	Ouest.	867	50	7 50	Canal de Suez.	560		
— 1876, 4 %.	520			Compagnie parisienne du Gaz.	1720		5				
Banque de France.	6463		85								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
8 — 48 —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
9 — 56 —	soir, omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —	soir, omnibus-mixte.
7 — 15 —	express.
10 — 37 —	omnibus (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE MURAY, ALPHONSE.

Les créanciers de la faillite du sieur Muray, Alphonse, ancien chemisier à Saumur, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, le mercredi 12 octobre 1881, à une heure du soir, en la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon et à défaut de concordat, se voir déclarer en état d'union.

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennez.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1881, PROPRIÉTÉ

A Saint-Clément-des-Levés, sur les bords de la Loire,

Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances. S'adresser à M^e BOURDAIS. (514)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

On pour Noël prochain,

UNE MAISON

Avec jardin, remise et écurie. Située rue Verte, à Saumur.

S'adresser à M^e veuve Angolo BOLOGNESI, rue de Poitiers. (623)

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

M^e CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

M^e JULES GHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

CAFÉ DE LA PAIX

On demande de suite un jeune homme pour travailler à l'office. (624)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

BLANC ET NOUVEAUTÉS

MEXME FRÈRES
6, rue Saint-Jean, Saumur.
On demande un apprenti.

BONNET-GIBAUDAN

Cité Parrey, BORDEAUX
Vins & Liqueurs de Bordeaux
CONSERVES ALIMENTAIRES
des 1^{res} Marques françaises et anglaises
Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.
On demande des Représentants avec bonnes références.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr. pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
3 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

M. PAUL MÈNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

La MAISON DUTAIL demande un employé pour la mercerie.

LA MAISON GERBEAUD

Rue d'Orléans, n° 3, à Saumur, Demande des ouvriers tailleurs. (624)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE
DE LA
PHARMACIE CENTRALE
DE SAUMUR
DROGUERIE, HERBORISTERIE
Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX
E. D'HUY, Pharmacien,
Successeur,
27, rue de la Tonnelles, 27,
SAUMUR.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLÉXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUVRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

OUVERTURE DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.